



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Le Directeur Général

DECISION N°081-12-2014 portant affectation d'Enseignants du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

Le Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

- Vu** les Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), notamment en leurs articles 5, 6 et 8,
- Vu** la Décision n° 057-11-2014 du 17 novembre 2014 portant organisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),
- Vu** la Décision n° 012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

D E C I D E

Article premier

Les Enseignants dont les noms suivent reçoivent les fonctions et affectations suivantes, avec effet au 17 novembre 2014 :

Prénom(s) et Nom	Fonction	Structure d'affectation
Dr. Lassana TIOTE	Enseignant-chercheur (GRH)	CESAG Consultance
Dr. Bernard KORAI	Enseignant-chercheur (Marketing/Communication)	CESAG GRANDE ECOLE
Madame Rouba KANE FAYE	Enseignant-chercheur (Comptabilité et Contrôle de gestion)	CESAG BF-CCA

Article 2

Le Directeur de la Formation et le Directeur de la Recherche et de la Consultance du CESAG sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente Décision.

Article 3

La présente Décision, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, sera publiée partout où besoin sera.

Dakar, le **10 DEC 2014**



Prof. Boubacar BAIDARI